

Accès aux déchèteries : Usagers particuliers, créez votre compte en ligne en 2024

Quand ? A compter du 1^{er} juillet 2024

Pourquoi ?

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler votre badge en cas de perte ou de vol

Comment ? Rendez-vous sur :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries>



Un tutoriel pas à pas vous y attend pour vous guider.

Pour les nouveaux usagers

Cette procédure devient obligatoire à partir du **1^{er} juillet 2024**. Après création de votre compte, vous serez invités à vous rendre dans votre intercommunalité ou votre commune pour qu'elle vous délivre votre badge d'accès.

Pour les usagers avec un badge Siredom

Vous avez jusqu'au **1^{er} avril 2025** pour créer votre compte. Pas besoin de vous déplacer dans votre collectivité.

*Extrait du site internet : rubrique vos
decheteries/portail decheteries particuliers*

The screenshot shows the Siredom website interface for individual users. At the top, it features the Siredom logo and the text 'Déchets - Énergie Environnement'. Below the logo, a paragraph explains that 'Ecocito™' allows users to track their waste production and communicate with the collecting authority. A section titled 'ACCÉDER À MON COMPTE' contains an 'Email' input field and a 'Mot de passe' (password) input field with an eye icon for visibility. Below the password field is a 'Maintenir la connexion' (Keep me logged in) checkbox, which is currently unchecked. A large blue button labeled 'CONNEXION' is positioned below the login fields. Underneath the button is a link that says 'J'ai oublié mon mot de passe'. At the bottom of the form, there is a section titled 'PAS ENCORE DE COMPTE ?' with a large green button labeled 'OUVRIR UN COMPTE ECOCITO™ MAINTENANT'.

Pour toutes informations complémentaires : contact@siredom.com

A propos du SIREDOM

Le Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise les déchets ménagers produits par plus de 925 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Acteur de l'économie circulaire, le syndicat s'engage pour un meilleur tri des déchets et leur valorisation (production d'énergie et de recyclage) tout en maîtrisant les coûts de son service. Il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le Siredom développe les outils pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention, réduction et tri des déchets.

En savoir plus : www.siredom.com - Suivez-nous sur Facebook et Twitter : @siredom